

Un dispositif pour reprendre confiance et motivation

« Espérer de l'élève, c'est aimer son avenir » (Paul Malartre)

CONTRAT D'ADHESION

Le Lycée de la Nouvelle Chance est une structure qui dépend de l'association loi 1901 « Parcours de la Nouvelle Chance ». Il propose un accompagnement à l'examen du baccalauréat à de jeunes adultes qui souhaitent avoir un encadrement pédagogique valorisant la responsabilité et l'autonomie des élèves. Les élèves s'inscrivent sous le statut de candidat individuel.

Les élèves sont acteurs de leur formation. C'est en ce sens que l'équipe pédagogique travaille de manière privilégiée avec l'élève. Les familles ne peuvent pas intervenir dans les décisions prises par l'équipe pédagogique ou se substituer à la responsabilité de l'élève.

La formation dispensée a pour but de permettre une reprise des études adaptées à chacun en une ou deux années selon les cas.

Le Lycée de la Nouvelle Chance engage une pédagogie innovante, tenant compte de la spécificité de chacun. L'outil informatique y occupe une place prépondérante. Un Espace Numérique de Travail est au cœur de l'accompagnement dispensé.

L'équipe pédagogique est soucieuse de s'appuyer sur une écoute et une relation personnalisée qui prennent en compte la situation de chacun.

Lors de l'inscription, l'élève commence à définir son projet. Ce projet fait partie intégrante du présent contrat d'adhésion. Il peut évoluer au cours de la formation et fait régulièrement l'objet de discussion avec l'enseignant référent. Un bilan de connaissances et de compétences qui a pour objectif de repérer les forces et les faiblesses de l'élève est un des outils permettant de construire le projet. Ainsi, ce bilan permet au jeune de choisir avec l'équipe enseignante le temps de préparation au bac (un ou deux ans) et les modules qu'il va suivre tout au long de l'année. L'inscription à un module engage l'élève à suivre intégralement les cours qui y correspondent. Il a alors accès aux ressources numériques correspondantes en ligne par l'équipe du Lycée de la Nouvelle Chance.

L'accompagnement proposé n'a de valeur ni de sens que si le jeune est véritablement acteur de sa formation. Cela passe par l'obligation de :

- ☑ respecter le règlement du *Lycée de la Nouvelle Chance*, règlement qui s'appuie sur celui du Campus Ozanam où sont situés les locaux,
- ☑ suivre intégralement les modules choisis. Les retards et les absences devront être dûment justifiés,
 - ☑ assister de manière active au tutorat avec les étudiants si la demande a été faite,
 - ☑ permettre par son attitude le déroulement des cours dans les conditions optimales,
 - ☑ réaliser, dans les délais, les travaux demandés par les enseignants,
- ☑ utiliser de manière judicieuse, en respectant le cadre légale, les outils mise à disposition (ordinateur, espace numérique ...)

Sur le à :		le la rédaction de son projet, définis dans ce contrat; é par l'équipe du <i>Lycée de la Nouvelle Chance</i> . Celle-ci s'engage
		nécessaires à la réussite du baccalauréat grâce à différents
supports info	ormatiques ou papiers, \mathbb{\overline{\mathbb{\overline{\overl	ui auront travaillé.
	✓ mettre en œuvre une pédagogie adap	
		rmettant à l'élève de se situer face aux exigences de l'examen
du baccalauré	éat,	<u> </u>
	☑ proposer des temps d'écoute individ☑ faire un bilan régulier du parcours de	uels ou collectifs afin d'ajuster l'accompagnement, e formation,
_	ue jeune aura comme interlocuteur privi mation et qui l'aidera à définir et formuler	légié un référent qui l'accompagnera tout au long de son son projet.
	=	trat, l'équipe éducative peut se réunir pour statuer sur la e. La décision est alors notifiée par lettre recommandée.
qui se pronoi	_	it. Elle doit être d'abord acceptée par l'équipe pédagogique rée par l'élève qui prendra l'initiative d'un rendez-vous avec apidement possible.
Fait à Lille, le		
L	l'élève	Pour l'équipe pédagogique B. Leclercq (Coordinateur pédagogique)
		J.C. Laval (Coordinateur vie scolaire)